

Bonjour

Mon nom est Anne Lacourse et j'aimerais vous offrir mes services informatiques dans votre municipalité.

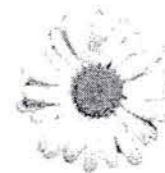
Gestion SRAK est une nouvelle compagnie informatique qui offre un service personnalisé. Elle se donne comme mission d'être à l'écoute des besoins réel de sa clientèle.

En plus, notre personnel se fait un plaisir de se rendre à votre domicile.

Les services offert par Gestion SRAK sont :

- Réparation / montage d'ordinateur
- Nettoyage d'ordinateur
- Montage généalogique de votre famille proche ou vos ancêtres
- Montage personnel : vidéo, photo, publicité diaporama, traitement de texte...
- Cours à l'initiation à l'informatique

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 418-257-4005 ou par courriel gestionsrak@msn.com



Mai 2008

INFO MUNICIPALE



ST-LUC-DE-BELLECHASSE

Mot du maire,

Bonjour à tous!

Il se passe énormément de choses dans notre municipalité : Je remercie Valérie Noël qui a occupé le poste de directrice générale/secrétaire trésorière... Elle est maintenant adjointe pour une période indéterminée pour mieux passer le flambeau à Lucie Poulin. Celle-ci entrera en fonction dès le 19 mai 2008. Nous avons aussi 2 employés municipaux : Léonid Breton et Eric Lachance qui ont été sélectionnés... Une rencontre est prévue le 12 Mai pour prioriser la liste des travaux... Bienvenue à tous ces gens qui se joignent à nous!!!

J'en profite aussi pour inviter les personnes intéressées à recevoir de la terre de remplissage à laisser leurs coordonnées au bureau municipal au (418)636-2176. Le matériel qui sera enlevé sera donné au plus près des travaux en cours...

Il y aura bientôt des rencontres avec la compagnie RES Canada concernant le dossier éolien. Le projet de notre région a été retenu... Comme toujours, je vous tiendrai au fait des démarches de ce méga projet!

Bien à vous,



René Leclerc

Édition régionale de la Fête de la pêche à Sainte-Claire et Saint-Léon-de-Standon :
vous êtes invité à y participer !

Les 13, 14 et 15 juin prochains se tiendra l'édition régionale Chaudière-Appalaches de la *Fête de la Pêche* dans les municipalités de Sainte-Claire et de Saint-Léon-de-Standon, le long de la rivière Etchemin. Vous n'avez jamais pêché et vous aimeriez essayer? Voilà l'occasion rêvée de le faire. Plus de 4 000 truites seront ensemencées dans la rivière Etchemin.

À Sainte-Claire sous la présidence d'honneur de M. Jean Lacasse, président de la CP des Abénakis

Sous le chapiteau Desjardins



Le vendredi 13 juin, dès 18h00, venez rencontrer Patrick Campeau, pêcheur professionnel. Celui-ci se fera un plaisir de donner prix, trucs et conseils. Les réjouissances se poursuivront avec une soirée de numéros amateurs pour les jeunes talents. Celle-ci sera animée par les Bumper Stickers qui présenteront un spectacle à 21h30 pour clôturer cette première journée.

Le samedi 14 juin, dès 9h00, c'est le temps de venir pêcher en famille.
Cours Pêche en herbe pour les enfants de 8 à 12 ans (inscription obligatoire 642-5280).
Cours de pêche à la mouche pour les 12 à 17 ans (inscription obligatoire 642-5280).
Bassin de pêche, jeu gonflable, spectacle de magie et clown pour les tout petits.
Cours de cuisine de la truite.
Démonstration d'une pêche à l'électricité et d'un coup de seine.
Concours pour la plus petite et la plus grosse prise.
Soirée de danse country avec Gisèle Laliberté. Violoniste invitée : Stéphanie Labbé.

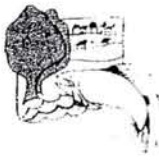
Le dimanche 15 juin, dès 10h00, messe, brunch et bingo.

À Saint-Léon-de-Standon sous la présidence d'honneur de M. Daniel Pinel, directeur général de la CP de la Vallée-de-l'Etchemin

Le dimanche 15 juin, dès 9h00, journée de pêche familiale
Cours Pêche en herbe pour les enfants de 8 à 12 ans (inscription obligatoire 642-5280).
Bassin de pêche, jeu gonflable, clown et maquillage pour les tout petits.
Cours d'apprentissage du canotage et descente de la rivière
Courses de petits canards sur la rivière
Concours pour la plus petite et la plus grosse prise ainsi que de nombreux prix de présence vous attendent.

Pour informations : Marielle Gosselin, Comité famille de Sainte-Claire, 883-3314
Dominique Lamarre, Comité de restauration de la rivière Etchemin, 642-5280

Bienvenu à tous !



C.R.R.E.
C R R E

*Communiqué de presse
(pour diffusion immédiate)*

Un prix SALAR pour le Comité de restauration de la rivière Etchemin

Saint-Léon-de-Standon, le 14 avril 2008. Le 29 mars dernier, à Drummondville, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) procédait à la remise des prix SALAR. Ces prestigieux prix viennent récompenser les efforts qui sont réalisés par des organisations ou des individus qui oeuvrent bénévolement pour la valorisation de la ressource saumon et qui contribuent de façon tangible par l'excellence de leurs actions, soit à la recherche, à la gestion, à la protection ou au développement de la pêche récréative.

C'est ainsi que le « SALAR Éducation 2008 » a été décerné au CRRE pour son implication depuis plus de 10 ans dans le programme éducatif « *Histoires de saumon* ».

Depuis quelques années des saumons reviennent à l'embouchure de la rivière Etchemin. Certains de ces saumons sont peut-être même issus desensemencements éducatifs faits par les élèves des différentes écoles du bassin hydrographique de la rivière Etchemin qui participent au programme "*Histoires de saumon*". Ce programme éducatif, patronné par le CRRE, permet aux jeunes de connaître tout ce qui touche à la vie du saumon. Un incubateur à œufs de saumon est même installé dans la classe et permet aux étudiants d'observer l'évolution du saumon jusqu'au stade d'alevin. Au printemps ces alevins sont ensemencés par les élèves eux-mêmes dans la rivière. « Nous sommes très fiers et très heureux de recevoir cette distinction. Pour nous, l'éducation est un moyen concret et efficace pour sensibiliser les jeunes à protéger la rivière et son habitat. Ils deviennent même nos ambassadeurs » a déclaré le président, M. Ghyslain Provençal.

« Les saumoniers sont donc heureux de reconnaître eux aussi les grands efforts déployés par cette organisation pour redonner à la rivière Etchemin une espèce qu'elle avait perdu au milieu des années 1800. » a déclaré M. Pierre-Paul Turcotte, vice-président gestion des rivières de la FQSA, lors de la remise du prix.

Mentionnons que le CRRE a reçu jusqu'à présent plusieurs reconnaissances au mérite pour son implication dans la restauration de la rivière Etchemin dont un Phénix de l'Environnement en 2001, un Prix canadien de l'environnement en 2006 et, finalement, un Grand prix du tourisme Chaudière-Appalaches en 2007.

Pour devenir membre du CRRE, vous pouvez téléphoner au 418-642-5280 ou visiter le site Internet de l'organisme au www.crre.ca.

-30-

Sources et informations :

Dominique Lamarre, directrice générale (418) 642-5280

Ghyslain Provençal, Président (418) 834-9740

Sur la photo : M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec remet le Prix Salar 2008 en Éducation et Information aux représentants du CRRE, MM. Richard Bénéteau, trésorier et Hugues Poulin, administrateur.



Municipalité de Saint-Luc de Bellechasse

115, Rue de la Fabrique

Saint-Luc de Bellechasse

(Québec) G0R 1L0

Téléphone et Télécopieur :

(418) 636-2176

Courriel : munstluc@sogetel.net

RÉUNION du 7 Mai 2008, à la salle du conseil au 115, Rue de la Fabrique.

Lucie Nadeau

Bruno Vachon
Nicole Bilodeau

Steeve Lafontaine

Tous membres du conseil siégeant sous la présidence de René Leclerc, maire. Valérie Noël directrice et secrétaire trésorière est présente.

PENSÉE DU MOIS.

Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin jamais simplement comme un moyen.

Emmanuel Kant

Adoption du rapport financier 2007 par Jacynthe Tanguay de Lemieux Nolet. Surplus de 67061.00\$

Le 14 juin à 11 heure; marcheton du hockey mineur.

L'OTJ demande une lettre d'appui des membres du conseil concernant le pacte rural et leur projet de faire l'assise de la patinoire en asphalte...

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

L'OTJ de Saint-Luc

Avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le mardi 10 juin 2008 à 19h00, au local de l'OTJ, situé au 115 de la Fabrique Saint-Luc de Bellechasse.

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Mot de bienvenue de la présidente
3. Vérification du quorum
4. Nomination du président d'assemblée
5. Nomination du secrétaire d'assemblée
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2007
8. Présentation des états financiers au 31 décembre 2007
9. Présentation du rapport d'activités 2007
10. Proposition des ratifications des faits et gestes du comité de l'OTJ et du suivi à faire à la municipalité
11. Nomination du président d'élection
12. Nomination du secrétaire d'élection
13. Élection des administrateurs
14. Varia
15. Questions de l'assemblée
16. Levée de la réunion

Bienvenue à tous!

Cathy Roberge, sec. très.

M. Leblanc demande l'appui de la municipalité concernant la ligne d'Hydro et une rencontre est prévue bientôt pour son développement de la route Laflamme...

Adoption d'une résolution pour la démission de Valérie Noël comme directrice générale secrétaire trésorière pour le 16 Mai et nomination comme adjointe pour une période indéterminée...

Adoption d'une résolution pour l'engagement et l'assermentation de Lucie Poulin, elle devient par le fait même, la personne autorisée à signer les chèques et tout autres documents, car dès le 19 Mai, elle sera notre nouvelle directrice générale secrétaire trésorière... Elle verra à effectuer les achats nécessaires(ordinateur portable...) à son poste...Félicitation!

Léonid Breton et Eric Lachance sont nos 2 employés municipaux. Une rencontre est prévue le 12 Mai pour la répartition des tâches...Félicitation!

Ouverture des soumissions :

Abat-poussière : Adrien Roy de Saint-Martin (0,27,5\$/litre)

Sable : Excavation Serge Mercier de Saint-Luc (1,40 tonne pesé, chargé)

Produits pétroliers : Yvan Bisson de Pétroles Etchemin de Lac-Etchemin (0,0080\$/litre)

Creusage de fossés : Excavation Serge Mercier de Saint-Luc

(2,90\$/m/incluant la signalisation et le débarras)



Nouvel Essor

Avis à la population

Le ménage du printemps est arrivé...

Notre groupe le Goût d'agir, membre actif de l'organisme Nouvel Essor, est composé de personnes vivant avec un handicap physique. Nous sommes heureux de vous annoncer pour la 5^{ème} année consécutive, la tenue de notre marché aux puces qui aura lieu le **dimanche 8 juin à l'école Notre Dame de Lac-Étchemin.**

Nous sollicitons votre participation pour des dons matériels (sauf vêtements et chaussures) qui ne vous servent plus mais qui sont toujours en bon état.

Nous comptons sur votre générosité pour **Donnez au suivant...**

Pour informations ou pour un don contactez dès maintenant:

Personne ressource : Francine Trépanier
Téléphone : 636-2261

Merci de votre encouragement
Le comité du Goût D'Agir

Adoption d'une résolution pour renouveler l'emprunt no6 par billets.
(187400\$ à 4,54% pour 5 ans)

Après les travaux de la conduite d'eau, les routes à améliorer (creusage de fossés et épandage de gravier) seront les rangs 6, 7, une partie de la route du 10, le rang St-Thomas, la route Laflamme et une partie de la route St-Abdon.

Adoption d'une résolution pour l'abandon final de la contribution financière de 6500,00\$ octroyée à la Société de gestion et à la Corporation du Massif du Sud. Notre maire se rendra à une réunion le 8 Mai, au sujet de la CADAM...

Résolution d'achat pour un téléphone main libre pour le maire. Il sera sur le même forfait que les 2 employés municipaux, ainsi que le représentant de la voirie...

Activités à venir au Camp Forestier :
VENDREDI le 16 MAI : Vins & Fromages
SAMEDI le 17 MAI : Corvée printanière et dîner hot-dog
MARDI et MERCREDI le 8 et 9 JUILLET : 500 jeunes pour une journée d'activités

DIMANCHE le 28 SEPTEMBRE : Gala amateurs
Pour plus d'informations concernant toutes ces activités :
Josiane Simard au (418)636-2626

Adoption du rapport financier de la Régie Inter des Etchemins :
Déficit de 3722,00\$ pour 2007.

Nomination de Jean-Pierre Chabot comme représentant à la CRRE.
(Comité de restauration de la rivière Etchemin)
Félicitation!

Adoption des comptes fournisseurs : 111 841,21\$

Les 2 monitrices pour le terrain de jeux recommandées par le comité de l'OTJ sont : Vanessa Vachon de Saint_luc et Jessica Larivière de Sainte-Justine...

À NE PAS OUBLIER!

Dès le 21 JUIN 2008, il faudra composer le (418) lors de tous nos appels téléphoniques...Prévoir la configuration de nos appareils!

Le conteneur à déchets situé dans le Rang St-Louis à Buckland est **STRICTEMENT RÉSERVÉ** aux résidents et aux propriétaires de chalets de cette même municipalité. Quelques personnes résidentes de St-Luc ont été aperçues en train de jeter leurs déchets dans ce conteneur.

Toutes personnes prises en défaut pourra recevoir une amende.

Merci de votre attention

La Municipalité de Buckland

La responsable de la Croix-Rouge tient à remercier ces bénévoles :
Mme Lucie Nadeau , Mrs Germain Vachon et Mrs Denis Vallières,
qui ensemble , ils ont amassés la somme de 785.00\$ dollars.
Merci à tous(tes) de votre grande générosités
Lucette Bilodeau

OFFRE D'EMPLOI

(logo du CLD) Préposé au Bureau d'Accueil Touristique et le Marché des saveurs des Etchemins.

Le CLD des Etchemins est à la recherche d'étudiants(es) disponibles du 12 juin au 1 septembre pour le Bureau d'Accueil Touristique situé à Lac-Etchemin et le marché des saveurs des Etchemins qui auront lieu dans plusieurs municipalités de la MRC.

Exigences :

- Résider dans la MRC des Etchemins
- Être étudiant à temps plein (septembre) dans les champs d'étude reliés à l'emploi;
Ex. : Tourisme, communication, loisirs, animation
- Aptitude pour le travail en équipe
- Avoir le sens de l'initiative et de l'autonomie
- Posséder de l'expérience de travail dans le domaine du service à la clientèle, de l'animation ou de l'accueil.
- Excellent français oral et anglais fonctionnel

Si le défi vous intéresse, faites parvenir votre C.V. **AVANT LE 23 MAI :**

Par la poste :

Madame Suzanne Turgeon
Responsable des communications
CLD des Etchemins
201 rue Claude Bilodeau, bureau 1
Lac-Etchemin. G0R 1S0
Par Télécopieur : 625-3907
Par courriel : administration@cldetchemins.qc.ca



HÂTES DE JOUER DEHORS ?

LE SAMEDI 17 MAI

CORVÉE PRINTANIÈRE AU CAMP
FORESTIER !

À tous ceux qui veulent passer pour donner un coup de
râteau; BIENVENUE !

9h00 à 16h00 - dîner hot-dog -

-Apportez vos râteaux, «trailer» et /ou VTT -

Intéressés à vendre aux entreprises locales ?

Lac-Etchemin, le 1er mai 2008 – Le CLD des Etchemins annonce la tenue d'un premier déjeuner "Fournisseurs /clients" au Restaurant Marden de Sainte-Rose le 21 mai prochain à compter de 7h30.

Lancé à la suggestion d'un entrepreneur des Etchemins, l'objectif du déjeuner est de permettre aux gens d'affaires de mieux connaître les possibilités de s'approvisionner dans les Etchemins. Aussi, en plus de présenter en quelques minutes leur offre de produits et services aux autres chefs d'entreprises présents, les gens pourront découvrir de nouvelles opportunités de faire affaires dans les Etchemins.

Animé par Martin Veilleux, directeur général et commissaire industriel au CLDE, le déjeuner durera un maximum d'une heure. Pour s'inscrire, il suffit d'être un fournisseur ou un acheteur potentiel de produits et de contacter le CLD des Etchemins. Ce premier déjeuner est offert gracieusement par le CLDE. Une autre façon de stimuler l'économie locale!

-30-

SOURCE : Martin Veilleux
Directeur général et commissaire industriel
CLD des Etchemins
625-3904 poste 233

Saint-Luc-de-Bellechasse
Le 29 avril 2008.

M. le maire
Madame Valérie Noël d.g.
Mesdames et Messieurs les conseillers
Municipalité de Saint-luc
GOR 1L0

Mesdames et Messieurs;

Si je me permets ces courtes lignes c'est tout simplement pour corriger certaines paroles qui ne reflètent pas la vérité et qui se sont dites publiquement à la table du conseil lors d'une certaine réunion dont je ne peux mentionner la date. Ces paroles sont à l'effet que j'aurais payé la pénalité demandée dans le constat d'infraction à mon égard tel que demandé par M. Herman Laflamme par le d.g. des élections. Bien que cette cause me concerne personnellement, je dois vous dire que je n'aurais pas à vous informer de ce qui s'est passé mais pour satisfaire la curiosité de ceux qui brûlent de savoir, je tiens à vous dire que je n'ai pas déboursé un sou pour régler cette affaire et j'ajouterai qu'en vous disant ces mots, je ne manque pas à mon serment. Les milles dollars de frais d'avocat ont été payés par nos payeurs de taxes qui auraient bien d'autres dépenses à couvrir que celles-là. C'est le résultat et la fin de cette belle aventure.

Aussi je me permets d'ajouter que lorsqu'on occupe un poste de maire ou de conseillers, on se doit de dire toujours la vérité à la table du conseil et on se doit d'adopter des résolutions ou règlements seulement lorsque leur contenu est conforme aux articles du code municipal et aux lois municipales tel que le mentionne votre assermentation.

A chacune et chacun mes plus cordiales salutations! Amitiés à vous tous gens de Saint-Luc.


Lorette

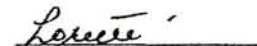
Membres du conseil municipal;

Je tiens à vous remercier pour la magnifique toile que je recevrai sous peu de M. L'abbé Perron qui représentera pour moi un souvenir inoubliable des années passées au service de la municipalité.

Je ne garde que de bons souvenirs de toutes ces belles années et des beaux projets que nous avons réalisés avec les membres du conseil en fonction.

Merci à chacun de vous et bonne chance dans l'administration municipale.

Bien à vous



MOT DE VOTRE INSPECTEUR

DES TRAVAUX EN VUE, UN RAPPEL...

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous ces travaux :

- Construction, agrandissement, déplacement et démolition d'un bâtiment
- Revêtement extérieur
- Remise, garage, abri d'auto
- Toiture (pas dans tous les municipalités)
- Changement de fenêtres et de portes*
- Galerie, balcon, patio*
- Piscine creusée ou hors-terre, y compris les piscines gonflables
- Clôture, haie de cèdres, muret
- Enseigne publicitaire
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai, remblai)
- Travaux dans un cours d'eau (ponceau, enrochement, quai, etc.)
- Puits artésien, installation septique
- Coupe forestière commerciale
- Finition du sous-sol
- Rénover salle de bain, cuisine, chambre à coucher*
- Changement des divisions intérieures
- Changer le revêtement de plancher*
- Changement d'usage (ouverture d'un commerce, ajout d'un logement, etc.)
- Etc.

* Les seules exceptions sont les travaux de réfection de moins de 2000\$ (matériaux et main-d'œuvre compris) et qui n'affecte pas la structure du bâtiment. Les travaux ci-après énoncés sont réputés avoir une incidence sur la structure, soit : le changement des matériaux de revêtement extérieur et toute modification, fermeture ou construction de toute nouvelle ouverture (porte et fenêtre) et escalier. En cas de doute, validez avec votre inspecteur le type de travaux que vous souhaitez faire.

Prenez-vous à l'avance pour formuler votre demande de permis afin de nous permettre de vous garantir un meilleur service, car nous disposons de trente jours pour étudier votre demande une fois complétée, à vous d'y voir.

Attention : Les règlements d'urbanisme ont été changés

Cet hiver, plusieurs municipalités ont révisé leurs règlements d'urbanismes afin de respecter les orientations du schéma de la MRC. Par le fait même, certaines dispositions ont été modifiées et adaptées à la réalité d'aujourd'hui. Par conséquent, avant d'entreprendre des travaux chez-vous, il serait préférable que vous validiez avec votre inspecteur si les informations que vous aviez prises par le passé sont toujours valables.

Nouvelles notions concernant les arbres (pas dans tous les municipalités)

Sachez que de nouvelles notions ont été ajoutées dans certains secteurs, entre autres sur la coupe et la plantation d'arbres. Avant de planter et/ou couper un arbre, informez-vous à nos bureaux. Certaines espèces sont prohibées (tels que les peupliers et les saules), tandis que d'autres sont protégés (tels que les arbres de 30 cm de diamètre dans la marge avant à l'intérieur du périmètre urbain, sans oublier tous type d'arbre faisant partie de la rive).

Identification des puits en milieu agricole

Pour ceux et celles qui demeurent dans un secteur où il y a des fermes et/ou il s'y effectue de l'épandage. Veillez à bien identifier votre puits d'alimentation en eau potable. Si vous n'avez pas d'enseigne pour le faire, vous pouvez vous en procurer à nos bureaux ou à ceux de l'UPA.

Enlèvement des abris d'hiver

L'hiver étant terminé, n'oubliez pas que les abris à neige temporaires (abri Tempo inclus) se doivent, à moins d'une autorisation spéciale, d'être démantelé et retiré en date du 1er mai. Donc, si vous n'avez pas enlevé la vôtre, un avis écrit vous sera envoyé dans quelques semaines vous obligeant à le faire. Alors voyez-y!

Règlement sur l'installation de piscines privées

Avant de commander et d'installer votre piscine, vous devez :

- Demander un permis à votre municipalité, les piscines gonflables incluses;
- Vérifier l'existence des normes municipales en matière de sécurité (nouvelles normes en vigueur);
- Prévoir des mécanismes de sécurité telle une clôture munie d'un verrouillage automatique;

Pour les piscines temporaires, il faut clôturer la piscine au même titre qu'une piscine permanente ou vider et ranger la piscine après chaque utilisation. Toutefois, il n'est pas nécessaire de clôturer si votre piscine mesure plus de 4 pieds de hauteur et s'il est impossible qu'un enfant puisse l'escalader (impossible de s'y agripper ou d'y appuyer les pieds). Notez que ces normes ne s'appliquent pas pour une pataugeuse de 60 cm et moins de profondeur.

Soyez conscient qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de sécurité et que malgré que votre piscine soit installée de longue date, vous devez de respecter les normes présentement en vigueur dans votre municipalité.

Par ailleurs, une visite préventive sera faite chez tous les propriétaires de piscines (autant pour celles actuelles que projetées et s'applique à tous les types, gonflables, hors-terre, creusées) dans le courant de l'été afin de s'assurer du bon respect des normes de sécurité. Notez que les points importants qui seront vérifiés seront l'accès (verrou automatique), la clôture protégeant l'enceinte (hauteur nécessaire de 48 pouces et plus, solidité, espacement du grillage, etc.) et la proximité des équipements pouvant donner accès (ex. pompe et chauffe-eau à 5 pieds et plus du rebord de la piscine). Vous pouvez déjà commencer à voir à rendre vos installations sécuritaires. Toutefois, il serait préférable que vous validez avec votre inspecteur avant d'entamer des travaux...

Vidange des fosses septiques

À tous les propriétaires d'installations septiques (peu importe le type) sachez, afin de s'assurer une plus longue vie à votre installation et d'éviter de polluer votre environnement, qu'il est nécessaire d'effectuer une vidange de votre fosse septique régulièrement, soit aux deux ans pour les résidences permanentes et aux quatre ans pour les résidences secondaires (chalet). Notez qu'il n'existe aucun droit acquis en matière d'environnement. Alors si votre installation est polluante, il est de votre responsabilité de voir à régulariser la situation conformément aux normes du ministère. Collaborons ensemble à laisser un environnement sain aux générations futures.

Bâtiments dangereux

En raison de l'hiver exceptionnel que l'on a connu, plusieurs bâtiments ont été mis à l'épreuve. Il serait important de vérifier l'état de votre bâtiment et si c'est le cas, veillez à entreprendre des démarches pour rendre votre propriété sécuritaire, soit en l'entretenant comme il se doit ou, s'il vous est plus utile, de le démolir tout simplement. Contactez votre inspecteur, si ce n'est pas déjà fait, afin de vérifier les normes en vigueur à ce sujet.

Lutte aux algues bleus-verts

La santé de nos cours d'eau vous préoccupe? Vous aussi vous pouvez contribuer à la lutte contre les cyanobactéries. Des gestes comme réduire les émissions de polluants dans les cours d'eau en se disposant d'une installation septique adéquate et favoriser le reboisement des berges sont des gestes simples qui sont à votre portée. Effectuer de la coupe forestière intelligente et améliorer nos méthodes d'épandage de lisiers contribue aussi à cette lutte. Si chacun met du sien, ensemble nous réussirons à préserver un environnement sain.

N'hésitez pas à nous demander conseil, il nous fera plaisir de vous guider dans vos projets. Respecter les normes, il en va d'un bon voisinage harmonieux et un environnement plus sain.



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec)
G0R 1L0
Téléphone et Télécopieur : 418-636-2176
Courriel : munstluc@sogetel.net
Site web : <http://www.st-luc-bellechasse.qc.ca>



Lundi au jeudi : 08h00 à 12h00
13h00 à 16h00
Vendredi : 08h00 à 11h00

Août 2008



INFO MUNICIPALE



ST-LUC-DE-BELLECHASSE

SOMMAIRE

- ☛ Mot du maire
- ☛ Faits saillants à la municipalité
- ☛ Cours d'Aïkido
- ☛ Cérémonie au cimetière et café-rencontre
- ☛ Souper bénéfique pour le Cercle des Fermières et l'équipe d'animation locale
- ☛ Vous êtes à la recherche d'un emploi? Le SAEMO peut vous aider

Mot du maire

Bonjour,

J'espère que vous avez eu de belles vacances, malgré la température maussade de ces dernières semaines.

Nous sommes présentement en démarche pour rénover le Centre communautaire.

Comme vous l'avez sûrement appris par la Voix du Sud, notre directeur des incendies, monsieur Ferland a quitté ses fonctions. Monsieur Jacques Roy assume l'intérim jusqu'à ce qu'une entente soit finalisée avec un des directeurs des incendies de la municipalité de Sainte-Justine. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches.

Je vous souhaite un bon mois d'août.

René Leclerc

René Leclerc

SAEMO



**Vous êtes à la recherche d'emploi?
Nous pouvons vous aider.**

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme à but non-lucratif dont la mission première est d'aider les chercheurs d'emploi de la région des Etchemins.

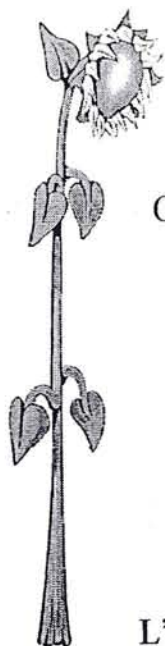
- Nous offrons un atelier de 12 heures sur les **Stratégies de recherche d'emploi** (c.v., informations sur le marché du travail, préparation à l'entrevue, etc.). Cet atelier est offert en tout temps, selon les besoins.
- Nous offrons aussi une formation de 60 heures où vous pourrez apprendre à utiliser **l'informatique dans vos recherches d'emploi ou dans un futur travail** (Word, internet, courriel, etc.) et améliorer votre façon d'effectuer vos recherches et entrevues d'embauche.

Prochaine session de formation : 25 août 2008

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Contactez Aline ou Stéphanie, du lundi au jeudi :
201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0 Tél. : (418) 625-3424





Célébration au cimetière

Dimanche le 31 août 2008 à 14h00

Célébration au cimetière pour tous les parents défunts (en cas de pluie, nous nous rendrons à l'église).

Après la cérémonie, un café rencontre est organisé au Centre communautaire.

Nous comptons sur la présence de tous les gens de Saint-Luc et nous vous proposons de transmettre l'invitation à tous les vôtres.

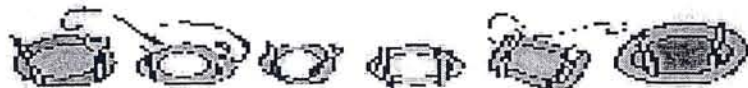
L'équipe d'animation locale.

Souper au profit du Cercle de fermières et de l'équipe d'animation locale de Saint-Luc

Le dimanche, 14 septembre 2008, à 17 h,
au centre communautaire de Saint-Luc

Au menu : Bouillon, filet de porc, riz et légumes,
des serts

Coût :	Enfant de 5 ans et moins	GRATUIT
	Enfant de 6 à 12 ans	5,00 \$
	Adulte	10,00 \$



FAITS SAILLANTS

AFFAIRES MUNICIPALES

- Notre membership au CLD des Etchemins a été renouvelé ;
- Des frais ont été engagés à cause de l'incendie du rang 9 et de la fausse alerte au Centre communautaire ;
- Notre chef pompier, Daniel Ferland a démissionné pour des raisons personnelles. C'est Jacques Roy qui assumera l'intérim le temps que les démarches avec les directeurs des incendies de Sainte-Justine se concrétisent ;
- Le conseil municipal ira visiter le garage de monsieur Serge Mercier pour voir la possibilité d'en faire ou non sa caserne ;
- Bruno Vachon a fait un compte-rendu de la réunion du 30 juillet concernant l'avenir du Camp forestier. Les membres seront bientôt conviés pour une assemblée générale spéciale afin d'en discuter ;
- Une rencontre a eu lieu le 5 août concernant le projet d'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Cette rencontre réunissait le conseil municipal, 2 représentants de RES et de deux représentants de la firme Arbour, que nous avons mandatée pour nous aider avec les négociations auprès de RES ;
- Le dossier du Club d'Aïkido suit son cours ;
- Un avis de conformité pour l'aménagement d'une rue est demandé au conseil municipal concernant le développement immobilier de monsieur Leblanc dans la route Laflamme ;
- Après qu'un avis de modification du schéma d'aménagement ait été envoyé par la MRC des Etchemins, il a été proposé par Charles Lagrange et résolu à l'unanimité de maintenir notre propre règlement concernant le développement éolien ;
- Nous avons reçu des subventions pour 30395.37\$ Les dépenses pour le mois de juillet s'élèvent à 51911.86\$.
- Le conseil demande que nos équipements roulants soient utilisés le plus possible au lieu de louer de l'équipement ailleurs ;
- Un citoyen a demandé que les chèques postdatés soient déposés à la date prévue.



Des cours d'Aikido seront offerts à Saint-Luc.

L'Aikido est un budo, i.e. une voie. C'est une méthode d'éducation issue d'un art martial japonais fondé par Morihei Ueshiba au cours du XX^e siècle.

L'Aikido se compose de techniques aux armes et à mains nues, utilisant la force de l'adversaire.

L'Aikido est pratiqué par des hommes et des femmes de tous âges et de toutes tailles.

Cours d'Aikido

Date : Samedi le 6 septembre 2008

Heure : 14h00 (2h00pm)

Lieu : Centre communautaire

Deux cours d'Aikido seront donnés par deux Aï-kidokas, des dojos du Club d'Aikido de Québec et du Cégep de Ste-Foy.

Bienvenue à tous

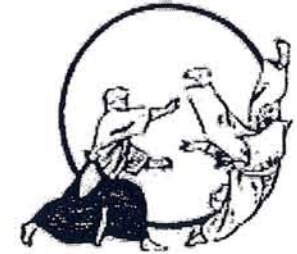


Cours d'Aikido offerts cet automne

Pour ceux et celles qui seraient désireux de pratiquer cet art martial, une session est programmée pour cet automne

**Du 8 septembre au 22 décembre
(15 semaines)**

	Tarif*
Général :	140.00\$
Étudiants et 55 ans et + :	115.00\$
Enfants 16 ans : et moins	90.00\$



*1 cours d'essai gratuit, inscription en tout temps.

Horaire

Enfants :	Lundi de 18h30 à 19h30
	Jeudi de 18h30 à 19h30
	Samedi** de 9h15 à 10h15am
Adultes :	Lundi de 19h40 à 21h10
	Jeudi de 19h40 à 21h10
	Samedi** de 10h30 à 12h00

**Possibilité que le dojo soit fermé 1 samedi durant la session pour fins de formation de l'entraîneur.



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse

115, rue de la Fabrique

Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec)

G0R 1L0

Téléphone et Télécopieur : 418-636-2176

Courriel : munstluc@sogetel.net

Site web : <http://www.st-luc-bellechasse.qc.ca>

Salon de coiffure Vos Désirs



Le salon vous offre ses services pour la coiffure et le bronzage.

Achetez 100 minutes pour 50.00\$

Achetez 200 minutes pour 95.00\$

Et sur présentation de cette publicité, obtenez 2.00\$ de rabais sur tous les services de coiffure.

Info : Saviez-vous que le soleil apporte un bien-être à notre santé et nous procure la vitamine D ? Saviez-vous aussi que cette vitamine contribue à abaisser les risques de 60% de ces types de cancers : seins, prostate, vessie, ovaires, estomac, utérus, pancréas et bien d'autres. Elle peut aussi aider à combattre d'autres maladies : Alzheimer, autisme, dépression, schizophrénie, rhumatisme, sclérose en plaques, diabète, arthrite, acnée, pneumonie, psoriasis et bien d'autres. Le bronzage est donc un moyen pour obtenir ces bienfaits. Mais il faut être bien encadré et de mon côté, j'ai suivi le cours de bronzage à Québec. Vous voulez en savoir plus, venez me rencontrer au 201, rue Principale à Saint-Luc. Il me fera plaisir de vous servir.



Suzie Côté
418-636-2028

Septembre 2008

INFO MUNICIPALE



ST-LUC-DE-BELLECHASSE

SOMMAIRE

- * Mot du maire;
- * Prenez-note;
- * Faits saillants à la municipalité;
- * Recrutement de nouveaux membres au Cercle des Fermières;
- * Exposition annuelle du Cercle des Fermières;
- * Des nouvelles de votre bibliothèque;
- * Cours de Workout;
- * Le CRRE vous invite à du canotage sur la rivière Etchemin;
- * Havre L'Éclaircie;
- * Cours d'alphabétisation;
- * Programmation de La Boîte à films;
- * Souper bénéfique du 14 septembre – Rappel;
- * Prévention des chutes;
- * Remerciements du Club d'Aïkido;
- * Salon de coiffure Vos Désirs.

Mot du maire

Bonjour,

Comme vous le savez tous, nos installations pour les pompiers ne sont pas très fonctionnelles. De plus, elles ne se conforment pas au schéma de la sécurité des incendies de la MRC des Etchemins.

Donc, pour remédier à cette situation, le conseil a adopté à l'unanimité une résolution pour acheter le garage de monsieur Serge Mercier au coût de 60 000\$, afin de relocaliser la caserne des pompiers. Ce montant s'échelonne sur une période de 4 ans à raison de 15 000\$ par année. De plus, une partie du garage permettra d'entreposer la machinerie qu'on ne pouvait pas entrer dans le garage municipal.

Toujours en ce qui a trait au service des incendies, nous procéderons cet automne à la réalisation de la borne sèche située sur la route du rang 10.

Profitez des dernières belles journées d'été.

René Leclerc

René Leclerc

Prenez-note

Nous désirons vous rappeler une consigne importante. Dès que vous êtes témoin d'un incendie, il n'y a qu'une chose à faire en tout premier lieu et c'est de téléphoner au



911

Afin de permettre à madame Poulin de parfaire ses connaissances, elle ira au Congrès des Directeurs généraux les 18 et 19 septembre prochain. De plus, un colloque sur les éoliennes est organisé le 24 septembre, et madame Poulin est mandatée pour y aller avec Nicole et Lisette Bilodeau. Donc, le bureau municipal sera fermé à ces dates.

Merci de votre compréhension.

PRÉVENTION DES CHUTES

Nous débuterons, en septembre, une nouvelle session sur la prévention des chutes; il s'agit du programme PIED.

Le programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) est d'une durée de douze semaines et comprend trois volets :

- Exercices en groupe;
- Exercices de domicile;
- Capsules de discussion sur la prévention des chutes.

Les objectifs du PIED sont les suivants :

- Améliorer l'équilibre;
- Augmenter la force des jambes;
- Augmenter la mobilité des chevilles;
- Stimuler la proprioception des membres inférieurs;
- Maintenir la densité osseuse (poignets, hanches et colonne);
- Améliorer la capacité à se relever du sol.

Le programme PIED se veut multidisciplinaire, car il implique toutes les causes reliées aux chutes (nutrition, médication, problèmes de santé et environnement physique). Il s'adresse aux aînés autonomes vivant à domicile, qui sont préoccupés par leur équilibre. Dès septembre, début d'une 11^{ème} session du programme Pied.

Vous êtes invités à informer tous les gens de votre entourage qui sont préoccupés par les chutes.

Pour inscription et renseignements, veuillez communiquer avec :

Manon Lambert (625-3101, poste 2452)
Gina Goulet (625-3101, poste 2415)

Pour les références médicales, veuillez nous les faire parvenir par télécopieur au numéro : 625-2003.

Le Club d'Aïkido de Saint-Luc remercie la municipalité de Saint-Luc ainsi que les partenaires suivants:

Céraynor Inc. de Québec, Mme. Ginette Duclos, Mme. Louise Bégin de Nicolet, M. Mario Maheu de St-Eugène de Grantham, M. Paul Bourget de Québec, M. et Mme. Marc Tanguay de Lac-Etchemin, M. et Mme. Lucien Drouin de Saint-Luc, Mme. Anita Rousseau, Mme. Jeanne Pouliot ainsi qu'une citoyenne de Saint-Luc.

Le samedi 6 septembre, pour son inauguration, le Club recevait la visite de 12 aikidokas de Québec venus nous faire partager leur passion pour l'aïkido. Ce fut une journée des plus positives.

La journée s'est terminée par un excellent souper végétarien (la recette à Fernande) à la Salle à manger du Bar Saint-Luc.

Aï : Harmonie
Ki : Énergie
Do : La voie



Le Club d'Aïkido de Saint-Luc

La Boîte à films

Auditorium de la Polyvalente Appalaches de Sainte-Justine

HORAIRE DES FILMS

Le coût pour assister à une représentation est seulement de 5\$ pour un adulte et de 4\$ pour un étudiant.

TITRE	DATE	HEURE
Caramel (de Nadine Labaki)	Dimanche 14/10/2008	19h00
Le monde selon Monsanto	Dimanche 21/10/2008	19h00
Cruising bar 2	Dimanche 28/09/2008	19h00
Un été sans point ni coup sûr	Dimanche 5/10/2008	19h00
L'heure Zéro	Samedi 11/10/2008	14h00
La graine et le mulet	Dimanche 19/10/2008	19h00
4 minutes	Dimanche 26/10/2008	19h00



Petit rappel

Souper au profit du Cercle de fermières et de l'équipe d'animation locale de Saint-Luc

Le dimanche, 14 septembre 2008, à 17 h, au centre communautaire de Saint-Luc

Au menu : Bouillon, filet de porc, riz et légumes, des sert

Coût: Enfant de 5 ans et moins **GRATUIT**
 Enfant de 6 à 12 ans 5,00 \$
 Adulte 10,00 \$

FAITS SAILLANTS

AFFAIRES MUNICIPALES

- ✦ Deux pompiers de notre service des incendies feront des visites de sensibilisation dans chaque résidence de la municipalité.
- ✦ Pour combler le poste de directeur des incendies, il est proposé par Nicole Bilodeau et adopté à l'unanimité de procéder à la nomination de monsieur Pierre Morneau à titre de directeur incendie et de monsieur Gino Fortier comme adjoint. Tous deux sont membres du service des incendies de la municipalité de Sainte-Justine.
- ✦ Le comité d'urbanisme a nommé Nicole Bilodeau à titre de présidente.
- ✦ L'entreprise RES a obtenu les permis pour l'installation de mâts de mesure. Toujours dans ce dossier, le conseil municipal rencontrera les principaux intervenants le 29 septembre prochain pour l'avancement du projet.
- ✦ Le conseil municipal accorde un montant de 50\$ à Centraide et un montant de 100\$ pour la Boîte à films de l'auditorium de Sainte-Justine.
- ✦ Le Ministère des transports n'a pas encore fait les modifications nécessaires concernant le contrôle du poids des camions pour le pont du rang 12. Donc une proposition fut adoptée à l'unanimité pour que ce changement soit effectué le plus rapidement possible pour permettre le transport du bois coupé dans ce secteur.
- ✦ Suite à un conflit d'horaire concernant le prêt du gymnase le lundi soir, une entente a été établie avec le groupe de Vie Active. La Salle des Chevaliers de Colomb leur sera prêtée jusqu'aux Fêtes. Le conseil municipal émet ses excuses au groupe de Vie Active pour cette erreur.
- ✦ Rapport du comité de développement: Le relevé bancaire indique un montant de 5179.68\$ dans le compte. De plus quatre permis pour de nouvelles constructions résidentielles ont été délivrés.
- ✦ Système d'alarme: Le conseil a établi la liste des responsables pour désactiver le système d'alarme. Étant donné plusieurs problèmes rencontrés, madame Poulin est mandatée pour contacter d'autres compagnies de système d'alarme.
- ✦ Les responsables de l'observatoire ont fait don d'un magnifique Atlas sur la lune à la bibliothèque municipale.
- ✦ Monsieur Steven Blaney est venu jeudi le 4 septembre pour l'octroi de la subvention provenant de la taxe fédérale sur l'essence.
- ✦ Des dépenses de 116 217.81\$ ont été engagées en août.

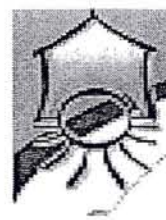


Les **CFQ**

Le cercle de Fermières de Saint-Luc

est actuellement en recrutement. Tu as le goût d'apprendre le tissage, le tricot, la broderie et tu aimerais également participer aux projets communs tel que la peinture sur bois, peinture sur toile, faux cuir, faux vitrail et bien plus. Tu aimes t'impliquer dans ta communauté et être informée sur différents sujets? C'est le temps de venir nous rencontrer lors de l'exposition annuelle du 12 octobre. Pour seulement 20\$ par année, tu reçois la revue L'Actuelle, tu assistes aux réunions mensuelles et tu peux participer aux divers ateliers d'arts et textiles. Pourquoi attendre, fais comme les 77 autres membres de notre organisation et tu seras ravie!

Bienvenue à toutes



Havre l'Éclaircie

Quand l'amour ne va plus...

J'ai l'impression de **marcher sur des œufs** à la maison...
Je passe mon temps à essayer que tout soit parfait pour ne pas que mon conjoint **s'emporte...**
Peu importe ce que je fais, **je ne suis jamais correcte** à ses yeux...
Je ne sais plus ce que **j'aime, qui je suis...**
Je suis tout le temps **stressée, fatiguée**, je me sens perdue, toute seule...
Je n'en parle pas, j'ai trop **honte, j'ai peur**, qu'est-ce que les gens vont dire...
Je doute de moi, mon conjoint dit que c'est **moi le problème...** Est-ce que c'est vrai ?

Si vous vous reconnaissez dans une ou plusieurs de ces affirmations, vous pouvez demander de l'aide, on peut vous aider, vous n'êtes pas seule.

Havre L'Éclaircie est là pour vous...

Des services de consultation et d'accompagnement vous sont **offerts à Lac-Échemin** au Centre Communautaire (CLD), tous les **mardis à partir de 9h à 17h**. Ces services sont **gratuits et confidentiels**.

Pour nous joindre en tout temps que ce soit pour de l'information ou une demande d'aide, composez le **418-227-1025** ou **1-800-709-1025**



Centre d'éducation des adultes
de Beauceville, de Sainte-Justine et de Saint-Prospier

ALPHABÉTISATION

Ce cours s'adresse aux gens qui ont oublié ou qui n'ont jamais eu la chance d'apprendre les notions du primaire. Vous y ferez une révision de vos connaissances de bases en français et en mathématique. Si nécessaire, vous aurez aussi des cours d'initiation à l'ordinateur (courriel, word, internet); au guichet automatique; vous aurez aussi la possibilité de rencontrer un invité en classe pour un sujet quelconque, etc.

Début : Horaire à déterminer avec le groupe

Durée : Variable selon les groupes

Horaire : De jour ou de soir

Coût : gratuit

Lieux : Dans toutes les municipalités, pour les groupes de 12 personnes et plus.

Pour obtenir plus d'information ou vous inscrire à l'un de ces cours, veuillez contacter le Centre d'éducation des adultes de Beauceville, Sainte-Justine et de Saint-Prospier au **418-228-5541**, poste 6280 ou 6260.

Votre enseignante : Lily Tanguay (418-383-3927)



WORK-OUT

Tu as le goût de te mettre en forme...

Lieu : Salle du Centre communautaire

Début des cours : mi-septembre (si nombre suffisant d'inscriptions)

Durée : 10 cours

Coût : 50\$

Mardi ou mercredi 19 :30

Pour plus d'informations : Isabelle Pouliot 636-2594

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin vous invite à venir pagayer sur l'Etchemin

Saint-Léon-de-Standon, le 14 août 2008. Avantage par les largesses de dame Nature, le Circuit canot Le Beauchemin situé sur l'Etchemin à Saint-Léon-de-Standon et Saint-Malachie offre une qualité de canotage exceptionnelle.

Ainsi, le CRRE vous invite à essayer le nouveau secteur canotable de 13,5 km situé à Saint-Malachie et qui est ouvert au public pour sa 2^e année d'existence. Situé dans une zone constituée de plusieurs rapides, les amateurs de descentes en rivière sont invités à venir s'y amuser. Rarement praticable en été, la portion de 4 km réservée aux experts n'attend que vous cette année. Elle débute à la halte routière de Saint-Malachie et se termine au pont de la Crapaudière. À partir de ce point et jusqu'au pont Taschereau (en arrière du garage municipal de Saint-Malachie), la rivière offre un parcours d'une difficulté intermédiaire. Celle-ci est donc accessible à toutes les personnes connaissant les rudiments de base du canotage. Le CRRE invite les propriétaires d'embarcation à venir découvrir la rivière Etchemin et les magnifiques paysages qui s'offrent à eux. Les canoteurs et kayakistes peuvent utiliser gratuitement les 4 sites de mise à l'eau (halte routière, pont de la Crapaudière, pont Harper et pont Taschereau) aménagés pour eux.

Pour les débutants, le CRRE rappelle que le secteur des méandres à Saint-Léon-de-Standon d'une longueur de 10 km s'offre à eux. Avec votre propre embarcation ou à en louant une au relais d'information touristique de Saint-Léon (418-642-2363) situé dans le bâtiment du bureau municipal, ce secteur d'eau tranquille permet de découvrir en toute quiétude cette activité de plein air ainsi que les magnifiques paysages agro-forestier et montagnard de Standon. Trois sites de mise à l'eau des embarcations permettent d'offrir deux parcours d'une durée de 1h30 ou le parcours total d'une durée de 3h00. Celui-ci débute dans le 1^{er} rang de Cranbourne et se termine à la halte routière de Saint-Malachie. Le débarcadère aménagé au bureau municipal est situé au centre de ce parcours. La location d'embarcations s'effectue du jeudi au dimanche de 9h30 à 17h00 et ce, jusqu'à la Fête du Travail. Venez en profiter !

Tous les sites de mise à l'eau des embarcations sauf celui du 1^{er} rang de Cranbourne vous permettront de casser la croûte puisqu'ils sont équipés d'une ou de plusieurs tables à pique-nique.

Pour plus d'informations sur les activités du CRRE, visitez leur site Internet au www.crre.ca ou téléphonez au (418) 642-5280.



EXPOSITION ANNUELLE

DU CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-LUC

Dimanche le 12 octobre 2008

au Centre communautaire de

Saint-Luc

de 13h à 16h

Venez admirer les talents de chez nous !

Entrée gratuite



Nouvelles de votre bibliothèque



Du 1^{er} au 30
septembre 2008

S'abonner
à sa **BIBLIO**

C'est **GAGNANT**
et c'est **GRATUIT!**

✓ **NOUVEL(LE) ABONNÉ(E)**

Abonnez-vous **GRATUITEMENT**
à votre bibliothèque
et courez la chance
de gagner 330,30 \$

✓ **DÉJÀ ABONNÉ(E)**

Emmenez une personne qui s'abonnera
et tout comme elle, courez la chance
de gagner 330,30 \$

Tous les détails à votre bibliothèque
participante ou sur le site Internet
www.reseaubibliocnca.qc.ca

Heures d'ouverture

Mardi : 13h00 à 14h30
Mercredi : 18h30 à 20h00



Activités de financement

Ohé ! Ohé ! Ohé !

Dimanche le 21 septembre 2008

Grande vente de livres et
marché aux puces

Au Centre communautaire

Ouverture : 9h30 à 16h30

Au profit de votre bibliothèque municipale

Location de table au coût de 10.00\$

Contactez Lisette au 636-2899 ou Lucie au 636-2562

Venez en grand nombre

Rallye-dictionnaire

Sujet : L'Halloween

Coût : 5.00\$



En vente à la bibliothèque et pendant
l'activité du 21 septembre.

Prix surprises